

janvier 2009



Le harcèlement
électronique en hausse



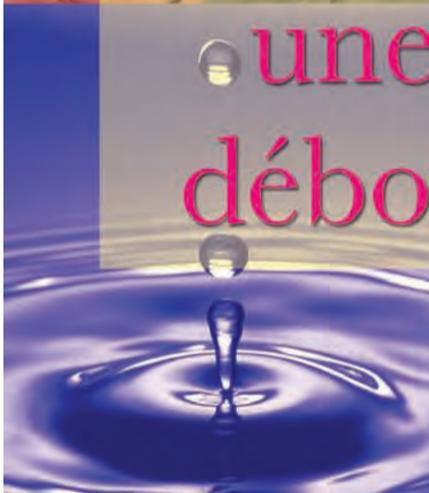
Des astuces simples
pour une consommation
réduite d'énergie



Du 6 au 16 janvier 2009
Expo Lari Massoud



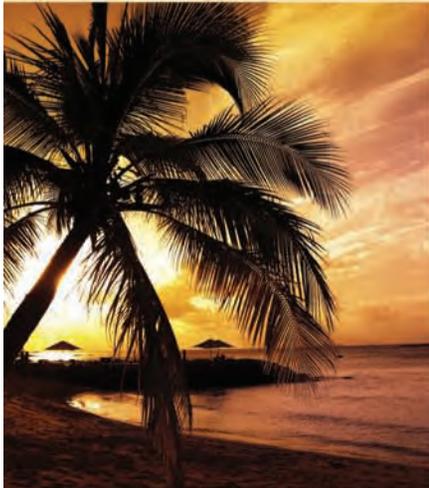
Jette vous souhaite
une année 2009
débordante de joie



Jette
n° 160



Hervé Doyen,
Député-Bourgmestre,
le Collège des Bourgmestre et Echevins,
le Conseil communal,
le Conseil du
Centre public d'Action sociale,
le Conseil d'administration du
Foyer jettois
& Paul-Marie Empain,
Secrétaire communal,
ont le plaisir
de vous inviter à la
*Réception de Nouvel An
pour les Jettois*
17 janvier 2009 à 11h
dans la Salle communale des Fêtes
place Cardinal Mercier 10 - 1090 Jette



Il s'est dit au conseil communal...

Sécurisation des abords des logements sociaux - Avenue Masoin

La Région, par le biais des travaux subsidiés, soutient une politique d'aide aux communes pour leur permettre la réalisation d'investissements d'intérêt public. C'est dans ce cadre qu'un arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale octroyait en décembre 2007 des subventions aux communes pour mettre en place des travaux de sécurisation des logements sociaux.

Dans ce contexte, l'administration communale de Jette a déjà effectué, en collaboration avec le Foyer jettois, divers aménagements destinés à améliorer la sécurité des logements sociaux à Jette (aux bâtiments Florair et Essegheem notamment). Cette fois, les investissements porteront sur la sécurisation des accès aux immeubles situés avenue Masoin du n°19 au n°23. Ces travaux prévoient notamment le placement de châssis de porte en acier, la sécurisation des entrées par badge électronique et la rénovation des halls d'entrée.

Le 26 novembre, les conseillers ont approuvé le projet de convention entre la commune et la société coopérative SO.RE.LO et, par conséquent, la réalisation des travaux dont le coût est estimé à 45.860 EUR.

La prochaine séance du conseil communal consacrée au budget aura lieu le mardi 6 janvier à 19h à l'Hôtel du Conseil.

Mobilité - Fin du stationnement alterné dans la rue Schuermans

Le passage des véhicules dans la rue Schuermans, empruntée par les bus de la STIB, pose par moment certains problèmes. En outre, le stationnement alterné en vigueur dans cette voirie communale provoque pour certains automobilistes une ambiguïté qui se traduit au final par des voitures garées des deux côtés de la rue, quelle que soit la date. Pour mettre un terme à cette situation, le conseil communal s'est prononcé le 26 novembre en faveur de la suppression du stationnement alterné dans la rue Schuermans. Dès que cette mesure aura obtenu le feu vert de la tutelle, à savoir Bruxelles Mobilité, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, les voitures ne pourront plus stationner que du côté impair de la rue Schuermans. Des panneaux de signalisation seront alors placés pour signifier cette mesure.

Mobilité - Travaux d'aménagement et changement de sens unique dans la rue Procureur

Le conseil communal, en sa séance du 17 décembre, s'est prononcé en faveur du changement du sens unique dans la rue Procureur, de l'avenue Woeste vers l'avenue Lecharlier. Celui-ci interviendra après les travaux de rénovation des trottoirs et sera effectif après approbation de la tutelle, à savoir la Région de Bruxelles-Capitale. Le contresens cycliste sera, lui aussi, inversé, avec pour conséquence que les cyclistes pourront continuer à rouler dans les deux sens. Ces mesures seront matérialisées par une signalisation routière adéquate.

En route vers une année 2009 captivante



Comment nous souviendrons-nous de 2008? Comme l'année des Jeux olympiques de Pékin, accompagnés de l'agitation concernant le Tibet et au cours desquels Tia Hellebaut a montré comment une habitante d'un petit pays était capable de grandes prestations? Ou plutôt comme l'année qui a vu l'élection du premier président noir aux Etats-Unis, faisant souffler un vent nouveau sur la démocratie et le changement? Comme l'année où la place occupée par l'environnement dans l'agenda politique et au sein des ménages a crû à mesure que s'accélérait le tempo des catastrophes naturelles et la hausse des prix de l'énergie? Chacun des ces événements ou tendances fut important mais je parie que nous retiendrons cette année à cause de la crise financière. Les banques et les bourses ont eu à gérer de sérieux revers et chancellent encore. La bourse de la famille moyenne souffre aussi lourdement de cette crise. Les prix sans cesse croissants ainsi que le spectre du chômage poussent chaque ménage à limiter ses dépenses. C'est un choc qui nous a apparemment réveillés de notre rêve occidental dans lequel tout pouvait aller mieux, plus vite et où aucune limite ne semblait pouvoir entraver notre évolution (de consommation).

Cette crise se fait également sentir au niveau de l'administration. La marge de manoeuvre se restreint et des priorités doivent être posées. Nous mettons pourtant tout en oeuvre pour que Jette continue à évoluer. Beaucoup de beaux projets ont été réalisés l'année dernière. Je citerai au hasard: le succès rencontré par la journée portes ouvertes sur l'environnement aux serres communales et à la Ferme pour enfants, le Parcours d'artistes qui attire chaque fois plus de visiteurs, les nombreux projets de réaménagement qui améliorent le cadre de vie jettois, la création d'un groupe d'éco-ambassadeurs, la réussite de la bourse pour l'emploi, la création d'un service contre le décrochage scolaire, la vente du livret "Jette d'antan" au profit du restaurant social L'Ange gardien,... Autant d'initiatives qui ont rendu plus agréable la vie dans notre commune. De nombreux projets, d'un impact encore plus grand, nous attendent cette année. Pensez notamment au réaménagement de la place Cardinal Mercier, à l'ouverture d'une nouvelle crèche, au réaménagement de l'avenue Woeste ou à la nouvelle réaffectation du bâtiment Pfizer. Vous le voyez donc: 2009 promet d'être une année captivante au niveau communal. Personnellement, je vous souhaite d'ores et déjà une année pleine d'amour, de bonheur et de santé; une année qui, je l'espère, sera placée sous le signe d'une relance économique.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux (sauf en juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Attention! L'administration communale fermera ses portes le mercredi 7 janvier 2009 à 11h45 au lieu de 14h.

Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

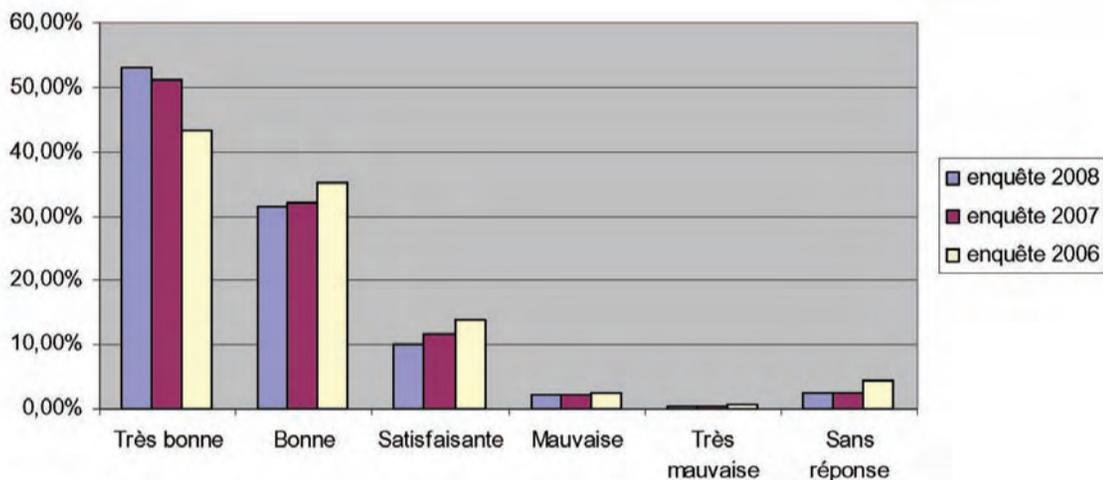
Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Enquête de satisfaction auprès de la population

L'administration communale essaie de mettre ses services autant que possible en adéquation avec les attentes et besoins de la population. Une fois par an, les visiteurs de La Maison communale ont dès lors la possibilité de proposer des améliorations ou de soumettre des remarques à l'occasion d'une enquête sur la qualité des services de l'administration communale. Cette enquête s'est déroulée du 17 au 21 novembre 2008. Plus de 90% des répondants ont émis un jugement positif sur les prestations de l'administration. C'est donc une grande distinction pour nos services communaux.



Au total, 500 personnes ont pris part à cette enquête. La grande majorité d'entre elles a eu affaire au service Démographie (80,2%), un plus petit nombre s'est adressé au service de l'Etat civil (14,2%) et une quantité négligeable a eu d'autres services comme interlocuteurs (3,80% Urbanisme, Affaires sociales, Espace public, Sport). Les scores obtenus peuvent être qualifiés de très bons.

La prestation de service offerte par l'administration communale est positive pour 91,60% (très bonne pour 62% et bonne pour 29,6%), satisfaisante pour 5,2% et négative pour seulement 1% des participants. Avec 92% de réponses positives, la qualité de l'espace d'accueil obtient un des meilleurs scores. Seul 0,40% des participants estime la qualité insuffisante.

Les participants se sont également dits très satisfaits en matière d'obtention d'informations correctes sur des affaires administratives, avec 87,6% de réponses positives parmi lesquelles 54% de "très bon" et 23,6% de "bon". Ici aussi, les insatisfaits ne représentent que 1,80%.

La qualité de l'accueil au guichet obtient les meilleurs résultats puisque 92,6% des réponses sont positives (très bonnes pour 67,2% et bonnes pour 25,4%), 5,60% satisfaisantes et 0,40% négatives. Quant aux heures d'ouverture, 90,8% des participants ont un avis positif, contre 6% avec un avis négatif. Les opinions exprimées par rapport au temps d'attente au guichet sont positives à 90,6% et négatives à 5,6%.

Le questionnaire prévoyait la possibilité de proposer des changements concernant les heures d'ouvertures: 20 personnes, soit 4% des répondants proposent un deuxième soir en semaine et 8 citoyens (1,6%) souhaitent une ouverture le samedi matin.

En définitive, nous pouvons affirmer que cette enquête a donné des résultats particulièrement positifs qui dépassent même les excellents scores obtenus les années précédentes.

Les revenus de la vente du livret "Jette d'antan" reversés intégralement à l'Ange gardien

Le restaurant social sert des repas aux personnes âgées, défavorisées et aux sans papiers

Le mardi 16 décembre, Hubert Hendrickx, responsable du restaurant social l'Ange gardien, a reçu un chèque d'une valeur de 1.355 EUR de l'administration communale. Il s'agissait des revenus de la vente du livret de photos anciennes conçu et imprimé à l'occasion du 150ème numéro du Jette Info.

En février de cette année est paru le 150ème numéro du journal communal d'information Jette Info. Afin de célébrer l'événement comme il se doit, l'administration communale a organisé un concours et réalisé un livret de photos anciennes qui illustre l'histoire de notre commune. Ceux qui reconnaissent les photographies remportaient le livre. Les autres pouvaient se procurer ce bouquin unique pour la somme de 5 EUR. Les revenus étaient destinés au restaurant social jettois l'Ange gardien.

Tant le concours que la vente ont

été de grands succès, à tel point qu'il a fallu réimprimer l'ouvrage pour pouvoir répondre à la demande. Cette action s'est arrêtée fin novembre; elle a rapporté 1.355 EUR. Le restaurant social utilisera principalement ce montant pour acheter suffisamment de légumes cet hiver et offrir à ses bénéficiaires un délicieux dessert au moment des fêtes.

Le restaurant social l'Ange gardien est un endroit unique à Jette. Chaque week-end, personnes âgées, sans papiers, défavorisées,... peuvent s'y rendre pour un repas chaud. L'appellation restaurant social est en fait mal choisie vu la qualité élevée des plats qui y sont servis. Hubert Hendrickx constitue la véritable force motrice derrière ce restaurant. Ce professeur pensionné a d'abord commencé avec le Babelkot qui servait des repas aux nécessiteux pendant la semaine. Mais la solitude frappe encore plus fort le week-end. Afin d'apporter une solu-

Yves Degavere, qui a pourvu les photos d'explications historiques correctes, remet le chèque à Hubert Hendrickx de l'Ange gardien, en présence de Péchevin Benoît Gosselin et des collaborateurs de l'imprimerie communale.



tion à ce problème, il a ouvert l'Ange gardien dans l'avenue Secrétin, à un jet de pierre du Babelkot sur la place Cardinal Mercier. Le bâtiment a été rénové grâce à un projet d'intégration sociale et réparti en un restaurant au rez-de-chaussée et des appartements, majoritairement occupé par des personnes sans papiers et défavorisées, aux étages.

Une fonction sociale

La fonction sociale du restaurant est centrale. Les élèves de différentes écoles y viennent pour prendre connaissance du projet; des collectes de vivres sont organisées dans les établissements scolaires. Cela se fait selon le principe de Don Bosco pour lequel l'enseignement des jeunes est ce qu'il

ya de plus important. A côté des jeunes, les personnes âgées et les défavorisés constituent le second volet du restaurant. Ils peuvent s'y rendre chaque semaine pour un bon repas en bonne compagnie. Enfin, l'intégration sociale n'est pas oubliée, tant pour les personnes fragilisées que pour les sans papiers. En donnant un coup de main en cuisine, ceux-ci regagnent leur dignité, apprennent la langue et s'investissent activement dans un beau projet.

En somme, le restaurant l'Ange gardien est une brillante initiative qui mérite un large soutien actif. Les revenus de la vente du livret de photos anciennes peut aider le restaurant à poursuivre sa mission.

Le Foyer jettois investit dans la performance énergétique

Rénovation réussie du bâtiment rue Baeck

La rénovation de l'immeuble appartenant au Foyer jettois, situé dans la rue Antoine Baeck, a été inaugurée en grandes pompes le 13 octobre dernier. Le résultat d'un projet de longs mois a été salué par la secrétaire d'Etat chargée du Logement et de l'Urbanisme en Région de Bruxelles-Capitale Françoise Dupuis qui s'est félicitée d'une rénovation mettant l'accent sur les économies d'énergie pour les personnes à revenus modérés.

Le projet de rénovation porté par le Foyer jettois était ambitieux: il s'agissait de transformer un immeuble de 24 logements aux surfaces de vie petites et exigües en un bâtiment de 21 appartements aux normes de confort sensiblement plus élevées. La suppression de trois unités de logement a permis un réaménagement en profondeur; 350 m² ont été gagnés au profit des locataires qui voient donc leur qualité de vie augmenter en même temps que les surfaces des appartements. Les travaux ont pu être réalisés grâce au financement d'un montant de 1.750.000 EUR de la Région de Bruxelles-Capitale octroyés dans le cadre du plan quadriennal d'investissement.

Un logement adapté à la taille du ménage

La direction du Foyer jettois, soutenue par le président Charles Huygens, a voulu privilégier les anciens locataires des n° 2, 2A et 2B de la rue Antoine Baeck. Ceux-ci avaient dû être déplacés pendant le chantier de rénovation. Ceux qui le souhaitent pourront réintégrer l'immeuble. Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur l'adéquation entre les

logements et les réalités des occupants. L'immeuble nouvellement rénové compte 1 appartement de cinq chambres, 3 appartements de quatre chambres, 4 appartements de trois chambres, 11 appartements de deux chambres et 2 appartements d'une chambre; le Foyer jettois a donc veillé à attribuer à des locataires des logements plus adaptés à leur situation familiale que ceux qu'ils occupaient avant. Enfin, les quelques unités restantes ont été attribuées suivant l'ordre chronologique des inscriptions au logement social.

Enfin, le Foyer jettois a développé une politique volontariste d'économies d'énergie sur ses sites (pensez notamment au système de co-génération qui permet de coupler la production d'eau chaude à celle de l'électricité dans les bâtiments Essegheem 1 et 2). Le projet de la rue Baeck ne faillit pas aux objectifs de diminution de la facture énergétique pour les locataires. En effet, la rénovation a été pensée en termes de basse consommation d'énergie. La toiture est isolée par 17 cm de laine de roche, les façades sont recouvertes de 8 cm d'isolant et les châssis sont pourvus de double vitrage super isolant. Des grilles de ventilation assurent la circulation de l'air dans le bâtiment.

Ces mesures concourent à une augmentation du confort des locataires du Foyer jettois ainsi qu'à une diminution des factures de ces personnes à faibles revenus. Dans cette optique, un partenariat a été con-



clu avec la commune de Jette qui, dans le cadre de l'Agenda 21, s'engage à offrir une guidance pour aider ces locataires à estimer et réduire leurs consommations énergétiques. Ceci démontre une fois de plus les options fortes prises par le Foyer jettois pour économiser l'énergie et diminuer les charges de ses locataires.

L'avenir du Foyer jettois est résolument tourné vers le durable et les réductions de consommation. Avec la rénovation prochaine des bâtiments Florair, la construction d'un immeuble basse énergie de 80 appartements dans l'avenue Stiénon et la construction de deux duplex passifs et neutres dans la rue Loossens, un tiers du parc immobilier de la société immobilière de service public sera en basse énergie.

Travaux dans la commune

Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale. A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire. Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.



Rue Léopold Procureur

- Rénovation des trottoirs et plantations

Les travaux de rénovation des trottoirs de la rue Léopold Procureur devraient débuter aux alentours du 15 janvier. Ils prendront environ 6 à 8 semaines. Il s'agit de remplacer les dalles 30/30 par des klinkers en béton 20/20, les bordures en granit seront conservées. Seule la circulation locale sera autorisée dans la rue Procureur pendant les travaux. Le chantier implique l'enlèvement des arbres qui ornent la rue. La création de nouvelles fosses d'arbres est prévue dans le réaménagement. Le service communal des Plantations se chargera ensuite de replanter une vingtaine de nouveaux arbres à raison d'un tous les 8 à 10 mètres.

Place Van Gehuchten et avenue De Greef

- Remplacement de canalisations d'eau et placement de fibre optique

L'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau (IBDE) a introduit une demande afin de pouvoir procéder au remplacement de certaines canalisations place Van Gehuchten. Ces travaux devraient débuter dans le courant du mois de janvier et leur durée est estimée à 9 semaines. Le Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB) profitera des tranchées réalisées par l'IBDE pour placer de la fibre optique dans l'avenue De Greef. De la sorte, les riverains n'auront pas à souffrir de réouvertures intempestives des trottoirs et de la voirie. Pendant toute la durée du chantier, seule la circulation locale sera autorisée. Le stationnement sera interdit pendant les heures de travail.

Avenue Odon Warland - Remplacement de canalisations

Des travaux de remplacement de canalisation d'eau seront réalisés par l'IBDE dans la première quinzaine de janvier. Ces travaux seront coordonnés avec le remplacement des conduites de gaz et des câbles électriques basse tension effectué par Sibelga, dans le tronçon de l'avenue Odon Warland entre le square Amnesty International et les rues Verstraeten et Herrewége. La durée du chantier est estimée à 25 jours ouvrables. Aucune fermeture de voirie n'est prévue mais seule la circulation locale sera autorisée.

Le harcèlement électronique en hausse

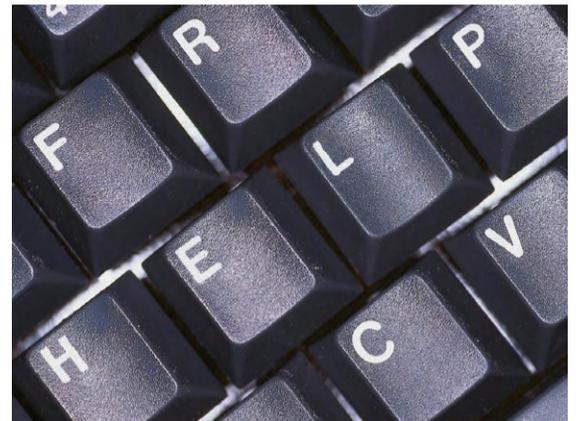
Le passage de l'enfance à l'âge adulte n'est pas toujours rose. La personnalité se forme au gré des succès et des échecs rencontrés. La relation avec les parents, les résultats scolaires, les prestations sportives,... participent tous à la construction de l'image que l'enfant a de lui-même. Mais ce sont surtout les relations avec les amis et les camarades de classe qui jouent un rôle important dans ce processus. Certains enfants deviennent victimes de harcèlement, notamment psychologique, qui peut sensiblement les affecter. Avec l'arrivée d'internet se développe une nouvelle forme de harcèlement.

Le harcèlement électronique peut revêtir diverses formes: ennuyer quelqu'un avec des emails ou sur des chats, placer sans autorisation des photos intimes ou manipulées sur le net, envoyer des menaces par SMS,... Une des caractéristiques de ce phénomène est qu'il est pratiquement invisible pour les adultes. Le harcèlement digital se soustrait encore plus au contrôle de l'école ou des parents que le harcèlement traditionnel. Son caractère anonyme, le manque de témoins et ses conséquences parfois extrêmes le rendent particulièrement perfide. La victime se sent impuissante et anxieuse.

L'ampleur du harcèlement électronique ne peut pas être sous-estimée. 1 jeune sur 4 y a été confronté dans le courant de l'année scolaire dernière, que ce soit en tant qu'auteur, victime ou témoin. Pas moins de 10% des jeunes ont souffert de cette nouvelle tendance au cours des derniers mois. Mais l'anonymat conféré à ce genre de pratique peut en réalité faire grimper ces chiffres jusqu'à 50%, soit 1 adolescent sur 2.

1 enfant sur 4 est confronté au harcèlement électronique

De nombreux jeunes minimisent ce phénomène, bien que les victimes souffrent de problèmes comportementaux et émotionnels. Les parents et professeurs ne prennent souvent pas davantage au sérieux le monde de l'internet et de la téléphonie mobile dans lequel baignent les adolescents. Ils oublient que ces problèmes rencontrés dans le monde virtuel sont tout ce qu'il y a de réel. Toutes les parties concernées doivent réaliser que ce comportement a de lourdes conséquences dans la réalité. Vous trouverez ci-contre quelques astuces qui pourraient vous protéger contre cette forme de harcèlement. Ne perdez surtout pas de vue que, dans le monde digital, tout s'enregistre et se diffuse extrêmement vite. Prudence est mère de sûreté.



Comment prévenir le harcèlement électronique?

Assurez-vous d'être suffisamment informé sur la manière dont fonctionnent internet, les emails, les chats, MSN, etc. Faites en sorte que vos enfants le soient aussi. Avoir conscience des possibilités et des dangers d'internet est une première étape vers la sécurité. Internet offre énormément d'avantages: accès à d'énormes quantités de savoir et d'informations, possibilité d'entrer rapidement en contact avec des gens du monde entier,... Mais on doit aussi garder à l'esprit que des abus peuvent survenir. Voilà pourquoi nous vous donnons ces quelques trucs:

- Ne donnez jamais d'informations personnelles (nom, adresse, numéro de téléphone, équipe sportive, nom de l'école où vous êtes inscrit(e) ou des liens vers votre page de profil sur internet) sur des forums publics.

- Bien qu'il soit gai de rencontrer de nouvelles personnes online, vous ne pouvez jamais leur témoigner trop de confiance et les considérer comme des amis rencontrés dans la vraie vie. Peu importe depuis combien de temps ou à quelle fréquence vous chattez ensemble, ni même que cette personne paraisse toujours charmante et gentille online. Le garçon mignon et sympathique de 21 ans peut en fait s'avérer être un sale type de 55 ans qui a envoyé une autre photo que la sienne.

- Pour la jouer vraiment sûr, vous pouvez rencontrer vos contacts exclusivement dans des endroits publics fréquentés par beaucoup de monde et vous faire accompagner par quelqu'un en qui vous avez confiance.

- Ne répondez jamais aux spams. Souvent, des mails non désirés (publicités, invitations, etc.) atterrissent dans votre boîte mail. Effacez ces emails et n'y réagissez pas.

- Utilisez une adresse mail spécifique pour pouvoir télécharger certains logiciels, pour vous inscrire à certaines newsletters,... Vous éviterez ainsi que votre mailbox soit surchargée par des spams.

- Gardez votre mot de passe strictement secret, ne le donnez à personne. Ne choisissez pas de mot de passe facilement identifiable tel que votre date de naissance, votre ville,...

- Soyez très vigilant lors de l'effacement de photos ou avec l'usage de votre webcam. Dès qu'une version digitale existe, des photos ou des films peuvent être diffusés très vite. Avant que vous ne le sachiez, vous risqueriez de vous retrouver dans une pose suggestive sur internet.

Euthanasie

Déclarez vos souhaits à temps



Depuis septembre 2002, l'euthanasie est autorisée, sous strictes conditions, en Belgique. Une euthanasie est pratiquée chaque jour dans notre pays. Mais on recense quotidiennement 5 cas de fin de vie réalisés sans la demande formelle du patient, lorsque ce dernier se trouve dans l'incapacité de s'exprimer, du fait principalement de l'état avancé de sa maladie. L'euthanasie est décrite par la loi comme étant "l'acte, pratiqué par un tiers, qui met fin intentionnellement à la vie d'une personne à la demande de celle-ci." Légalement, l'euthanasie

n'est donc licite que lorsqu'elle est pratiquée par un médecin, sur demande expresse du patient et selon de strictes conditions. Il s'agit donc d'une terminaison active de la vie du patient qui en a émis le souhait. Il existe un document spécifique où l'on peut consigner par écrit la volonté qu'un médecin pratique une euthanasie. Cette déclaration sert au cas où l'on se trouve dans l'incapacité d'exprimer sa volonté, si l'on est plongé dans le coma, par exemple.

Déclaration anticipée dans un document spécifique

Par cette déclaration, chacun peut exprimer de manière claire et non ambiguë sa volonté d'être euthanasié par un médecin pour le cas où il ne serait plus capable d'affirmer son consentement. Ce document est soit rédigé à la main, soit dactylographié, par le déclarant, peut être modifié ou annulé à tout moment, a une validité de 5 ans. Au terme de ce délai, cette déclaration doit être renouvelée par le déclarant selon les mêmes modalités et le même modèle. La déclaration contient 2 rubriques. Dans la première, qui comporte des données personnelles et obligatoires, l'autorisation d'euthanasie est clairement exprimée. Cette rubrique doit être complétée en présence de 2 témoins majeurs parmi lesquels au moins 1 personne ne retire aucun avantage matériel du décès du déclarant. La seconde rubrique reprend des données facultatives telles que les personnes de confiance qui peuvent être appelées par le médecin et la déclaration au nom d'une personne physiquement incapable d'écrire ou de signer le document.

Cette déclaration doit être remise aux guichet N ou O du service Démographie de l'administration communale. Le service responsable vérifiera les coordonnées du déclarant ainsi que la conformité de la déclaration au modèle légal. Le document sera ensuite transmis au Service Public Fédéral Santé publique.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez:

- surfer sur le site du SPF Santé publique www.health.fgov.be

- vous adresser au service communal Démographie: Yves Verschoren - tél.: 02.423.12.51 ou Veerle Walravens - tél.: 02.423.12.55

L'accès au sport et à la nature... pour les moins valides aussi

Le 29 novembre dernier, les personnes handicapées ont pu assister à la journée de conférence "Vivre le sport et la nature lorsque l'on est moins valide". La salle communale des Fêtes était particulièrement remplie pour cet exposé au cours duquel des spécialistes du monde associatif et sportif se sont exprimés sur les joies, mais aussi les difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans leur pratique sportive ou lors de leurs excursions en nature. Le triathlète handicapé Marc Herremans a présenté son film "To walk again". L'après-midi de débats, organisé à l'initiative de l'échevin des Affaires sociales Merry Hermanus, s'est clôturé sur des démonstrations de joëlette et de cyclodance.



La commune de Jette accomplit depuis de nombreuses années des efforts pour l'intégration des personnes avec un handicap. Des logements adaptés aux moins valides, l'accessibilité des bâtiments publics, des travaux de rénovation de l'espace public réalisés en prenant en compte cette problématique, des soirées d'information,... Cette journée de conférence s'inscrivait parfaitement dans la philosophie développée à Jette pour que notre commune soit plus que jamais soucieuse des moins valides et des personnes avec un handicap.

Cinq conférenciers ont pris la parole le matin. Les premiers intervenants représentaient le Centre de Vie. Depuis 1984, ce centre de jour accueille des adultes handicapés mentaux qui ont achevé l'enseignement spécial mais qui ne peuvent être accueillis par des institutions spécialisées ou qui ne peuvent travailler en ateliers protégés. Ce fut ensuite au tour du représentant du club sportif jettois Coeur-Sport-Santé d'exposer les missions de cette institution. Ce club propose des exercices de volley et de gymnastique dans les infrastructures de l'UZ Brussel pour les personnes souffrant de problèmes cardiaques ou pulmonaires. L'association L'Essor (Fédération sportive des Invalides et Handicapés)

était également présente. Cette dernière s'occupe du développement d'activités de sport-temps libre pour les personnes qui, pour des raisons de santé, ne peuvent s'affilier à des cercles sportifs pour valides. Les personnes présentes ont enfin pu découvrir Nemo's Wet Wheels, l'association néerlandophone qui a pour objectif d'apprendre aux moins valides les ficelles de la plongée sous-marine.

L'impressionnant récit de Marc Herremans

Après une pause constituée d'un agréable repas de fruits frais, Marc Herremans a présenté son film "To walk again". Ce triathlète était en passe de gagner l'Ironman de Hawaï lorsqu'un accident à l'entraînement l'a rendu paralysé du tronc et des jambes. Cela ne l'a toutefois pas empêché de pratiquer son sport favori. En 2006, il a remporté l'Ironman pour patients en chaise roulante. Son exposé sur son accident et sur l'importance du positivisme a fait grande impression sur l'assemblée. Le récit de Marc Herremans a démontré que les moins valides doivent continuer de s'investir dans la réalisation de leurs rêves et embrasser autant que possible toutes les petites joies de l'existence.

Après les discours est venu le temps de la pratique. Les chaises ont été mises sur le côté, le long des murs sur lesquels étaient exposées les magnifiques photos de Lieven Coudenys qui a assisté aux Paralympics. Une démonstration de joëlette a d'abord eu lieu sous la houlette de l'association Hando-Rando. Cette chaise roulante à une roue augmente l'accessibilité de la nature pour les personnes à mobilité réduite. L'après-midi s'est achevé par une démonstration de cyclodanse, où une personne en chaise roulante et une personne valide dansent ensemble.

A l'issue de la journée, les participants ont émis de nombreuses réactions positives par rapport à la journée de conférence et de débats. Cela prouve que les gens avec un handicap aussi peuvent mener une vie satisfaisante et diversifiée.



Jette passe au durable Un succès pour la première rencontre conviviale et festive autour de l'Agenda 21

Le samedi 13 décembre 2008 était placé, à Jette, sous le signe du développement durable. Une rencontre festive et conviviale était organisée au GC Essegem dans le cadre de l'Agenda 21. Les collaborateurs motivés, des associations et les visiteurs en ont fait une première édition couronnée de succès.

Par le biais d'un Agenda 21, on veut faire rentrer notre planète et notre environnement dans le 21ème siècle de manière écologiquement responsable, économiquement tenable et socialement juste. Cela peut être réalisé à tous les niveaux, local, national, global, de l'homme de la rue à la multinationale. A Jette, cette initiative de l'échevine du Développement durable et de la Solidarité Nord/Sud Christine Gallez se traduit par un Agenda 21 local axé sur des thèmes tels que le bien-être, la participation, l'environnement, la durabilité,... La

rencontre autour de l'Agenda 21 a rappelé que Monsieur et Madame Tout-le-Monde pouvaient, eux aussi, contribuer à mener ce défi à bon port.

Les visiteurs ont pu apprécier un accueil surréaliste, après quoi ils étaient libres de se balader parmi les différents ateliers. Ceux-ci ont été développés avec le soutien de divers partenaires comme Ca passe par ma commune, L'Abordage, le Centre d'Entraide, le CNCD, Natuurpunt, les éco-ambassadeurs,...

Les participants ont pu apprendre à réparer leur vélo auprès d'un technicien de la bicyclette, ont reçu des "conseils de grand-mère", ont découvert de délicieuses recettes à faire avec des légumes de saison, ont pu projeter un film par la force de leur propre électricité produite sur un home trainer ou un step,... L'enthousiasme des participants et des travailleurs était palpable. Espérons que cette jour-

née autour de l'Agenda 21 constitue un premier pas vers un futur durable.



En savoir plus sur l'Agenda 21? Envoyez un email à agenda21@jette.irisnet.be ou appelez le 02.423.12.09.

Métro, boulot, bobo...

Le Fonds des Accidents du Travail vous accueille

Accidents du travail, que faire?

Vous avez eu un accident du travail? Votre conjoint(e), un parent, un(e) ami(e) se trouve dans cette situation? Vous avez des questions ou besoin d'aide?

Une assistante sociale du Fonds des Accidents du Travail est à votre disposition pour vous faire connaître la législation en vigueur pour le secteur privé et vous aider à obtenir la réparation à laquelle vous avez droit.

F.A.T.: rue du Trône 100 à 1050 Bruxelles - 02.506.84.92

Le jeudi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h

Nul n'est à l'abri d'un accident. Au travail non plus. Le Fonds des Accidents du Travail (FAT) est un organisme public chargé du contrôle technique, financier, juridique et médical de l'application de la loi sur ce type d'accidents. Il intervient auprès des organismes assureurs et s'occupe des problèmes médicaux qui surviennent après le délai de révision. Les victimes d'accidents graves peuvent s'y adresser pour trouver de l'aide.

La loi définit l'accident du travail comme: "tout accident qui survient à un travailleur dans le cours et par le fait de l'exécution du contrat de louage de travail et qui produit une lésion". Les accidents survenus sur le chemin du travail, c'est-à-dire pendant le trajet normal pour se rendre de sa résidence au lieu d'exécution du travail et vice-versa, sont également considérés comme étant des accidents du travail.

Trois critères distinguent l'accident du travail: il doit être soudain, s'être produit pendant le temps de travail (au cours de l'exécution du contrat qui comprend tout lieu et tout moment où le travailleur se trouve en vertu du contrat, sous la tutelle de l'employeur) et provoquer une lésion physique ou mentale.

Pour pouvoir bénéficier de toutes les prestations auxquelles donne droit un accident du travail, il est nécessaire que le dossier soit constitué dans les règles. Ainsi, la personne blessée doit déclarer le plus rapidement possible l'accident à son employeur qui déclarera l'accident au moyen d'un formulaire de déclaration fourni par l'assureur. Il est en outre conseillé de toujours faire une déclaration auprès de sa mutuelle comme c'est le cas pour la maladie.



Diagnostic en marchant

Un pas de plus vers une meilleure accessibilité

Un deuxième "Diagnostic en marchant" avait lieu à Jette le 16 décembre dernier. Un mois après une première édition réalisée par quelques Jettois motivés, ce fut cette fois au tour d'une soixantaine d'étudiants en ergothérapie de pointer du doigt les faiblesses et les petits défauts de notre espace public.

Le premier "Diagnostic en marchant" avait été réalisé par des citoyens et l'échevine de la Mobilité et du Développement durable Christine Gallez avec l'aide des ergothérapeutes de la Maison médicale Essegem le 6 novembre 2008. Il avait abouti à une série de constatations relatives à l'accessibilité de notre cadre de vie aux personnes à mobilité réduite. La démarche fut la même en décembre à l'exception près que les observateurs étaient de jeunes étudiants de l'ISEK (Institut supérieur d'Ergothérapie et de Kinésithérapie). Leur domaine de spécialisation leur a permis de déceler des aspects qui auraient pu être ignorés avant. Armés d'un mètre, d'un appareil photo et de blocs-notes, les apprentis ergothérapeutes se sont répartis en deux groupes et ont couvert deux itinéraires: un parcours axé sur l'accès à la culture et aux commerces qui les a notamment menés aux bibliothèques Mercier et de Naeyer et au parc Garcet ainsi qu'un itinéraire centré sur l'accès aux soins de santé et au centre sportif qui passait par le

parc de la Jeunesse, l'hôpital Brugmann et le centre sportif du Heymbosch. Pierre Margot-Cattin, spécialiste en design universel et aménagement urbain et professeur à HES-SO Valais Wallis, venu tout droit de Suisse, accompagnait les étudiants dans leurs relevés.

S'inscrivant dans la parfaite lignée du "Diagnostic en marchant" précédent, le diagnostic de décembre présentait l'avantage indéniable d'être vu à travers les yeux de futurs professionnels de la santé et de l'autonomie. L'ergothérapeute de la Maison médicale Essegem et chargée de cours à l'ISEK Séverine Declercq a tenu à cette dimension qui confronte les jeunes à la problématique de l'accessibilité et les sensibilise au handicap.

Les relevés effectués le 16 décembre ont fait l'objet de discussions de classe et de la rédaction d'un travail coordonné. Au départ d'une grille à quatre



entrées (points positifs, points négatifs, problèmes de comportement, aspects techniques), ils ont rédigé un vade-mecum de recommandations à l'attention de l'administration communale de Jette. Notre commune a déjà beaucoup accompli pour améliorer l'accessibilité des bâtiments communaux et de l'espace public mais il n'est pas inutile d'enfoncer le clou de temps en temps.

Les personnes désireuses d'obtenir un compte-rendu du premier diagnostic en marchant peuvent prendre contact avec la Maison médicale Essegem - Séverine Declercq - 02.423.52.65 - severinedeclercq@gmail.com

La Boutique Repassage joue les Père Noël

Du 15 décembre au 15 janvier
Promotion de fin d'année

-10%



Déposez votre linge propre à la Boutique Repassage et récupérez-le 2 jours plus tard repassé et plié dans les règles de l'art. Sans que cela ne vous coûte une fortune.

La Boutique Repassage est une initiative de l'Agence locale pour l'Emploi de Jette (rue Léon Theodor 204 - 1090 Jette - tél.: 02.421.65.00).

N'oubliez pas! Grâce aux titres-services, vous pouvez bénéficier de l'assistance d'une aide-ménagère (nettoyage, courses, nettoyage des fenêtres,...). Contactez l'ALE pour plus de renseignements.

Boutique Repassage de Jette

avenue de Jette 218
1090 Jette
Tél.: 02.420.11.95

Heures d'ouverture:

Lundi: de 7h30 à 17h
Mardi: de 8h30 à 18h
Mercredi: de 7h30 à 17h
Jeudi: de 8h30 à 18h
Vendredi: de 8h30 à 17h
Samedi: de 9h à 13h



Nouveau commerce à Jette

Chaque mois, le Jette Info vous présente les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Fin décembre, Momentum Jette a ouvert sa New Art Gallery. Un espace d'exposition de 200 m2, surprenant et original, rempli d'un large assortiment de peintures pour tous les goûts et tous les budgets. Cet espace se trouve avenue de Laeken 11 mais n'est accessible que depuis la chaussée de Wemmel 594. Un nouvel atout en plein coeur de notre commune.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

Nouveau à Jette en décembre 2008

- **Momentum Jette**
New Art Gallery
Peintures
chaussée de Wemmel 594
02.426.14.42
www.momentumjette.be

Concours

“Avec Shopping Jette aux Caraïbes” Du 15.11 au 15.01

L'association “Shopping Jette”, qui réunit quelque 152 commerçants jettois, organise à l'occasion des fêtes de fin d'année un grand concours “Avec Shopping Jette aux Caraïbes”. Le premier prix du concours est une croisière aux Caraïbes, le deuxième prix est un week-end à Paris. Des bons d'achat d'une valeur globale de 2.500 € sont aussi à gagner.

Pour participer, il suffit de demander une carte à un des commerçants participants; vous le reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée à sa vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu dix cachets. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Vous entrez alors en lice pour obtenir un des deux gros lots ou des bons d'achat à faire valoir dans un des 152 commerces membres de “Shopping Jette”. Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner.

UNE ORGANISATION DE L'ASSOCIATION DE COMMERÇANTS SHOPPING JETTE, EN COLLABORATION AVEC L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX.

1ER PRIX: UN VOYAGE AUX CARAÏBES

2ÈME PRIX: UN WEEK-END À PARIS

+ 2.500 GEN BONS D'ACHAT

Renseignements:

André Electeur - Coordinateur de l'association de commerçants “Shopping Jette” - rue Léopold Ier 483 à 1090 Jette - tél.: 0478.701.641.



Des astuces simples pour une consommation réduite d'énergie Bon pour l'environnement et pour votre budget

La consommation énergétique et les prix de l'énergie ont connu une courbe sans cesse ascendante au fil de ces dernières années. Le chauffage domestique et les gaz d'échappement provoquent des émissions de CO₂ qui mettent à mal l'environnement en causant des pics de pollution. Par le biais de primes, les pouvoirs publics incitent à économiser l'énergie en achetant des appareils peu énergivores, en isolant les logements ou en plaçant des panneaux solaires. Mais vous pouvez aussi économiser l'énergie en appliquant quelques principes simples. Votre portefeuille sentira la différence et vous ferez un geste pour l'environnement. Ce mois-ci, nous vous fournissons une série de conseils sur le chauffage et la production d'eau chaude.



Chauffage

- Optez pour une installation haut rendement.
- Utilisez un thermostat avec un système de programmation horaire ainsi que des vannes thermostatiques sur chaque radiateur de manière à pouvoir adapter la température au moment de la journée et à la pièce occupée.
- Faites procéder aux entretiens et contrôles d'usage de votre installation.
- Isolez les canalisations de chauffage dans les pièces non occupées (sanitaires, grenier, garage,...).
- Le soir, placez le chauffage en veille (environ 15°C) une demi-heure avant d'aller au lit.
- Placez des panneaux réfléchissants derrière les radiateurs, cela vous renverra une grande partie de la chaleur qui sinon se perdrait dans les murs.
- Isolez votre toit et vos murs et installez du double vitrage afin de vous assurer que la chaleur reste bien à l'intérieur.

Production d'eau chaude

- Chauffer de l'eau au gaz naturel consomme près de 50% d'énergie en moins qu'avec l'électricité.
- En prenant des douches au lieu de bains, vous utilisez moitié moins d'eau et d'énergie.
- Un pommeau de douche économique consomme 40% d'eau et d'énergie en moins qu'un pommeau ordinaire alors que le confort d'utilisation reste le même.
- Ne laissez couler l'eau chaude que lorsque cela est vraiment nécessaire, sinon récupérez-la dans un évier fermé au lieu de la gaspiller.
- Les ballons d'eau chaude consomment moins que les boilers: l'eau n'est chauffée qu'au moment où le robinet est ouvert.
- La température idéale pour l'installation d'un boiler est de 65°C.
- Veillez aussi à placer les chauffe-eau près d'une évacuation, de manière à réduire les déperditions de chaleur dans les canalisations et d'obtenir ainsi plus rapidement de l'eau chaude de votre robinet.

Primes à l'énergie

La Région de Bruxelles-Capitale octroie des primes pour l'achat d'appareils ménagers ou de chaudières peu énergivores, pour l'isolation et pour le placement de systèmes d'énergie solaire.

Pour chacune de ces primes, vous devez d'abord vous acquitter de la totalité de la facture. Vous recevez donc la prime après l'achat ou la réalisation de travaux. Vous avez ensuite 4 mois, à partir de la date de la facture, pour introduire votre dossier. Les primes remboursent au maximum 50% du montant de la facture. Sachez également que tous les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur enregistré.

Vous trouverez plus de renseignements sur les primes sur www.bruxellesenvironnement.be (cliquez sur primes énergie).

Pour des travaux à réaliser sur une chaudière, vous devez faire appel à un homme de métier agréé. Plus de renseignements au 078.15.51.25 ou sur www.gaznaturel.be.

Trop de pollution dans l'air? Moins de chauffage!

Des journées gros pulls à l'administration communale pour lutter contre la pollution atmosphérique

L'été est peut-être tombé à l'eau cette année mais l'hiver est bien là. Les températures froides, le vent glaçant, la neige et la grêle sur les routes. L'hiver s'accompagne traditionnellement de coups de froid et de problèmes de circulation routière. La qualité de l'air est également influencée par ces conditions météorologiques.

Nous sommes chaque année confrontés à plusieurs pics de pollution. Les conditions climatiques peuvent créer de véritables cloches qui nous emprisonnent dans les émissions de CO₂ (dues principalement aux gaz d'échappement et au chauffage). La qualité de l'air régresse temporairement, avec des risques pour notre santé. La solution? Ralentir ou supprimer le trafic automobile, en instaurant notamment une circulation alternée (voir en page 10). Mais aussi diminuer un tout petit peu le chauffage. L'administration communale de



Jette a décidé de s'investir activement dans la lutte contre la pollution atmosphérique et diminuera le chauffage de 2°C en cas de pic de pollution, lors des bien nommées journées gros pulls.

Des actions rapides pour la qualité de l'environnement

Le chauffage et les véhicules automobiles sont les principales causes de pollution atmosphérique en ville. Les émissions de CO₂ accélèrent en outre le réchauffement de la planète. Si ces émissions s'accumulent dans l'atmosphère sans pouvoir se disperser, nous nous trouvons alors confrontés à un pic de pollution. Il faut des conditions météo parti-

culières pour parvenir à ce type de phénomènes: un vent faible et surtout une inversion thermique qui maintient les substances polluantes au sol et empêche leur dispersion. Cette accumulation de polluants diminue la qualité de l'air et peut entraîner de graves conséquences sanitaires, pour les personnes faibles principalement (nourrissons, personnes âgées et patients asthmatiques,...). En agissant rapidement, nous pouvons prévenir l'accumulation de polluants dans l'air. Les journées gros pulls de l'administration communale font partie de ces actions par lesquelles nous luttons fermement pour l'augmentation de la qualité de notre environnement et de l'air. Et celui ou celle qui aura froid pourra toujours enfiler un pull de plus.



Pic de pollution: on roule à tour de rôle

Depuis le 1er janvier 2009, la Région bruxelloise peut interdire partiellement ou totalement la circulation automobile en cas de pollution.

Ce dispositif anti-pollution est graduel et prévoit trois seuils différents d'intervention qui varient en fonction du degré de concentration des polluants dans l'air de notre capitale.



La période hivernale est propice aux pics de pollution. Les conditions météo ne permettent pas la dispersion des polluants qui se concentrent donc dans l'atmosphère pendant quelques heures ou quelques jours. De tels pics de pollution ont un impact négatif sur l'environnement et la santé; à Bruxelles, on estime à 1.100 le nombre de décès prématurés dus chaque année aux microparticules émises par les moteurs diesel. Cela sans compter

l'augmentation des hospitalisations pour problèmes respiratoires, de cas d'asthme et d'allergies.

Puisqu'il est prouvé qu'une réduction momentanée de la circulation routière diminue la pollution atmosphérique de manière significative, le gouvernement de Bruxelles-Capitale a pris la décision d'instaurer trois seuils distincts d'intervention, à mettre en place en fonction du taux de concentration de polluants dans l'air.

Concrètement, lorsque des pics de pollution d'au moins 48 heures seront prévus, des mesures de limitation de trafic entreront en vigueur à partir du deuxième jour de pollution excessive. Au premier seuil d'intervention, la vitesse autorisée sera de 90 km/h sur le ring et de 50 km/h dans toute la Région bruxelloise, même sur les axes où l'on peut habituellement rouler plus vite. Si l'on atteint le deuxième

seuil, la moitié du parc automobile sera priée de rester au garage car la circulation alternée sera instaurée. Ainsi, seules les voitures dont le numéro de plaque se termine par un chiffre pair (ou impair) pourront rouler. En outre, la STIB fera rouler gratuitement plus de véhicules et les poids lourds de plus de 3.5 tonnes ne pourront pas circuler à certaines heures. Enfin, en cas de dépassement du troisième seuil, tout véhicule sera interdit à la circulation (en dehors des véhicules prioritaires). Ici aussi, l'offre de transport en commun sera renforcée et gratuite.

Une information vers le grand public est prévue à chaque seuil d'intervention de manière à ce que les usagers ne soient pas pris au dépourvu et qu'ils puissent organiser au mieux leurs déplacements.

L'atelier de recyclage et de seconde main Rouf ouvre dans la chaussée de Wemmel

Le Centre d'Entraide a ouvert l'atelier de recyclage et de seconde main Rouf dans la chaussée de Wemmel. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du contrat de quartier et a pour but de vendre des vêtements de qualité à bas prix tout en proposant un projet d'intégration professionnelle.

L'asbl Centre d'Entraide Jette (CEJ) s'investit depuis 1971 pour les défavorisés. Il propose des services de médiation de dettes, d'aide alimentaire et d'aide-ménagères, des cours de langue, une école de devoirs,... Ces activités sont assurées par une cinquantaine de bénévoles et une dizaine de collaborateurs salariés. L'atelier de recyclage et de seconde main Rouf constitue le dernier projet en date du CEJ. Son but est de professionnaliser le magasin de seconde main "Aux Fouffes du Centre", situé rue Lenoir 7. Les gens peuvent y déposer matériel pour enfants et vêtements qui sont ensuite vendus à bas prix. Les revenus des ventes financent le fonctionnement du centre, l'aide alimentaire du CEJ et son service social. Ce projet couvre en outre un volet d'intégration professionnelle.

Ce projet de vente d'occasion est actuellement mis sur pied, en combinaison avec le magasin déjà existant dans la rue Lenoir. A terme, ce dernier sera d'ailleurs remplacé par l'atelier de la chaussée de Wemmel. Il reste du pain sur la planche. Avant tout, il faut adapter le bâtiment. Pour cela, on attend encore des subsides régionaux qui permettront la réalisation de modifications respectueuses de l'environnement (récupération des eaux de pluie et panneaux solaires). Cinq à dix personnes seront en outre engagées pour le tri, le lavage, le repassage et des petits travaux de couture; ce qui devrait améliorer l'efficacité de fonctionnement du centre. Ces personnes seront principalement mises à l'emploi, avec le soutien du CPAS, dans le cadre d'articles 60. Le projet devrait tourner à plein régime vers le mois de juin. Entre-temps, tout le monde, pas uniquement les personnes défavorisées, peut déjà prendre rendez-vous et le magasin de seconde main de la rue Lenoir reste ouvert du mardi au vendredi.



Atelier de recyclage & seconde main Rouf

Chaussée de Wemmel 37
Sur rendez-vous

Atelier de seconde main "Aux Fouffes du Centre"

Rue Lenoir 7
Du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h
vendredi jusqu'à 18h
Contact: 0497.47.10.02 - recycle.cej@gmail.com



L'atelier de recyclage & seconde main

Rouf

*** accepte les objets suivants, propres et en bon état:**

- vêtements, draps, essuie, rideaux,...
- maroquinerie: sacs, chaussures,...
- matériel de couture, tissus, fils, boutons, laine, coussins,...
- matériel pour nourrissons et enfants
- jouets et jeux de compagnie
- livres pour enfants et matériel scolaire

*** recherche encore des bénévoles prêts à donner un coup de main pour faire évoluer ce beau projet**

Collecte des sapins

Dimanche 11 janvier 2009

Bruxelles-Propreté passera prendre votre sapin de Noël au début 2009.



Cette année, cette collecte aura lieu le dimanche 11 janvier. Vous pouvez déjà sortir votre sapin le samedi à partir de 18h. N'oubliez pas de retirer toutes les guirlandes et autres décorations de votre arbre.

Ne faites donc pas comme sur la photo ci-contre.



Le 11 janvier, nous ramassons tous les sapins des Bruxellois.



La ville est belle quand tout Bruxelles s'y met.

www.bruxelles-proprete.be 0800/981 81

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans les 19 communes bruxelloises. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

Les collectes dominicales des déchets verts reprendront au printemps. D'ici là, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec Bruxelles Propreté pour vous débarrasser, le dimanche, de vos encombrants (voir ci-contre).

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5€/m³ à partir du troisième m³.

Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50€/m³.
 Tarif particuliers non-jettois: 12,50€/m³.
 Tarif entreprises non-jettoises: 25€/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Cartouches d'encre et GSM

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides ainsi que vos vieux GSM dans les boîtes de collecte en carton disposées dans certaines infrastructures communales: La Maison communale, les bibliothèques francophone et néerlandophone de la place Cardinal Mercier, la bibliothèque de Naeyer, le service des Plantations (avenue du Laerbeek 120), la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 1), la crèche communale (avenue Lecharlier 86). Les cartouches d'encre et les GSM sont recyclés en faveur de Radio Bobo qui rend visite aux enfants hospitalisés, notamment à l'hôpital des enfants Reine Fabiola.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de janvier et février 2009:

Place Cardinal Mercier (police)

(chaque deuxième lundi du mois)
 le 12 janvier et le 9 février de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes)

(chaque quatrième lundi du mois)
 le 26 janvier et le 23 février de 18h30 à 19h30

La patinoire sur la place Reine Astrid attire curieux et sportifs

La pleine lune du vendredi 12 décembre dernier a éclairé les visages de nombreux spectateurs rassemblés sur la place Reine Astrid. Ils étaient curieux d'assister à l'ouverture officielle de la patinoire, une première à Jette. Ou peut-être voulaient-ils se faire prendre en photo aux côtés du Père Noël ou se réchauffer à l'aide d'un petit verre de genièvre acheté dans un des chalets près de la patinoire. Père Noël a lancé les festivités, en présence de l'échevin des Animations Bernard Lacroix et du bourgmestre Hervé Doyen. Après que la fanfare de Noël, tout indiquée, ait entonné quelques jolis morceaux, les patineurs du Club Liedekerke ont démontré leur talent sur la surface glissante. Les spectateurs ont ensuite pu se lancer. Parmi eux, on a pu voir des tout-petits avides d'enfiler leurs patins. Vous pouvez glisser sur la patinoire jusqu'au 4 janvier, sur la place Reine Astrid. Les patins sont disponibles sur place, pour les enfants aussi. Les tout-petits bénéficieront de créneaux horaires réservés pour eux; ils pourront ainsi profiter pleinement des plaisirs du patinage à glace. Le prix est fixé à 3 EUR pour une demi-heure ou 2 EUR pour les enfants de moins de 12 ans, location de patins comprise.



Les élèves des Chatons font danser leur public

Une entrée en scène digne de vraies stars, avec boule à facettes et écran de fumée. La directrice de l'école maternelle Les Chatons n'a pas lésiné sur les moyens pour le spectacle des élèves de troisième année. Pendant une semaine, du 15 au 18 décembre, les bambins se sont produits sur scène, devant un public à chaque fois comblé.

La dernière semaine d'école avant les vacances de Noël a bien été mise à profit par les jeunes élèves des Chatons. Les plus grands des tout-petits, savamment drilés par leurs enseignantes et leur directrice, se sont donnés corps et âme dans un spectacle musical qui marquait également la fin de leur présence à l'école maternelle et leur passage prochain en primaire. Pendant quatre jours, les 18 acteurs en herbe ont vu se succéder dans la salle les seniors du home



des Deux Parcs, leurs parents et les élèves de l'école Dieleghem. Si chacune de ces catégories de spectateurs n'a pas manqué de montrer son enthousiasme, ce sont les personnes âgées qui ont, peut-être, le plus apprécié le show. Cet événement les sortait de leur solitude mais aussi leur permettait de juger sur pièce le talent de bambins qui viennent leur rendre visite une fois par mois dans leur maison de repos.

Les différentes saynètes, mettant en scène un gardien dans un musée de cire ou des magiciens découvrant des instruments de musique, ont dépassé toutes les attentes. Difficile pour les spectateurs de demeurer assis sur leur chaise. La musique adoucit les moeurs mais le thème musical (aux sonorités techno) sur lequel s'achevait le spectacle des Chatons a enflammé le public. Qui aurait cru que les petits étaient si réceptifs aux "boum boum"!

Cours de promotion sociale J.-L. Thys A fond les langues

**Rentrée
Janvier 2009**



**COURS COMMUNAUX
DE PROMOTION SOCIALE J.L. THYS**

Rue Essegheem 101 à 1090 Jette - Tél. : 02/421.19.15
e-mail : promsoc.jlthys@jette.irisnet.be

écol

EN SOIRÉE

Les lundis et mercredis
ou les mardis et jeudis
de 18h30 à 21h40

**NÉERLANDAIS - ANGLAIS
ESPAGNOL**

EN JOURNÉE

Les lundis et mercredis de 14 à 17h10

**FRANÇAIS
pour nouveaux arrivants**

EN JOURNÉE

Les lundis et vendredis de 9 à 12h10
ou les mardis et jeudis de 13 à 16h10
ou les lundis et mercredis de 14 à 17h10

**NÉERLANDAIS
élémentaire et moyen**

**INSCRIPTIONS : LUNDI 15 ET MARDI 16 DÉCEMBRE 2008 DE 9 À 12H ET DE 18 À 20H
A PARTIR DU 5 JANVIER 2009 DU LUNDI AU JEUDI DE 9 À 11H ET DE 18 À 20H**

ACCÈS : STIB (19, 49, 51, 53, 88, 94 ET MÉTRO PANNENHUIS) OU TRAIN (GARE DE JETTE)

Editeur responsable : Hervé Doyen, Bourgmestre - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Un examen de néerlandais en perspective? Besoin de rafraîchir vos connaissances en anglais? Envie de parler l'espagnol?

L'enseignement de Promotion sociale propose des formations organisées selon un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, en journée ou en soirée (voir l'annonce ci-contre).

A Jette, les Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys dispensent des cours de langues que vous pouvez suivre:

- le soir: de 18h30 à 21h40
- le jour: le matin ou l'après-midi

Que vous soyez débutant ou disposant déjà de connaissances de base, vous y trouverez un groupe de votre niveau. Un test d'évaluation est effectué au moment de l'inscription.

Renseignements: Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys - rue Essegheem 101 - tél.: 02.421.19.15 - email: promsoc.jlthys@jette.irisnet.be



Nouvelle série de photos

A partir de ce mois-ci, nous commençons une nouvelle série dans laquelle nous publions une photo actuelle de ces couples qui fêtent leurs noces d'or. Cette photo sera combinée à la photographie de leur mariage. Le premier couple de notre série est formé de Monsieur et Madame Bruyns-Schmidt qui se sont dit "oui" l'année de l'Expo '58. Après 50 ans de mariage, ils ont donc célébré leurs noces d'or.

Félicitations...

... aux époux Bruyns-Schmidt. Ils ont célébré leurs noces d'or le 13 décembre 2008.

Noces d'or ou centenaire?

Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage?

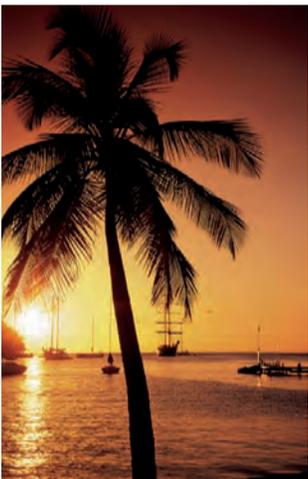
Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05), ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Le service Seniors vous propose...

Samedi 7 février 2009 à partir de 12h

Dîner-spectacle tropical



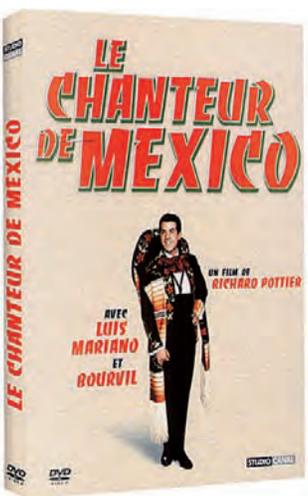
Dans le Nord-Ouest de Bruxelles, les anciennes brasseries Taymans ont été entièrement rénovées par leur propriétaire, en conservant les caractéristiques de l'architecture originale datant d'un siècle. Au rez-de-chaussée, une salle propice au développement d'activités variées a été aménagée. C'est là que sera organisé un dîner-spectacle avec un repas exotique animé par un orchestre de musique tropicale et des danseuses brésiliennes. Déhancez-vous sur la piste et profitez d'un après-midi plein de soleil au milieu de l'hiver.

Au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32 à 1090 Jette)

Prix: 18,50 € comprenant un cocktail de bienvenue, le repas exotique et l'animation musicale. Un assortiment de boissons seront en vente au bar du Rayon Vert

Dimanche 1er mars 2009

Opérette "Le Chanteur de Mexico" de Francis Lopez



Le Centre bruxellois de l'Opérette vous présentera l'opérette "Le Chanteur de Mexico" de Francis Lopez.

À la fête de Lesaca, se produisent le chanteur Vincent Etchebar et son fidèle ami Bilou (Il est un coin de France). De passage dans le petit village basque, l'imprésario parisien Cartoni remarque Vincent et souhaite l'engager. Mais, ne pouvant attendre la fin de la représentation, il laisse sa carte. À San Sebastian, il retrouve Eva Marchal, la vedette féminine du "Chanteur de Mexico" pour organiser la tournée mexicaine de l'opérette. Mais le ténor Miguel Morano refuse de partir pour le Mexique, de peur d'être séquestré par Tornada, une furie à qui il a autrefois promis le mariage...

Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier

Prix: 33 € pour le spectacle et le transport en autocar / 29 € pour le spectacle uniquement

RESERVATIONS:

A partir du mercredi 14 janvier 2009, auprès du service des Seniors de l'administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 (bureau 047 - entresol).

Horaires des réservations: les mardis, mercredis de 9h à 11h30 et le jeudi entre 13h30 à 15h45.

Attention! Pas de réservation les lundis et vendredis. En outre, le service des Seniors sera fermé du 23 décembre au 6 janvier inclus.

Possibilité de paiement sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors - Opérette du 1.3.2009 + Nom + N° de réservation (Prière de tél. au n° 02.423.12.66 avant tout paiement pour connaître votre n° de rés. ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem - Email : phellem@jette.irisnet.be)

Les cartes vous seront envoyées à domicile.



Du 6 au 16 janvier 2009

Expo Daniel Agart

Le bois est un matériau noble par excellence. Il est utilisé depuis la nuit des temps. Il nous chauffe, il nous abrite, il nous procure une sensation de chaleur.

Sa fleur, sa couleur, ses différentes senteurs éveillent notre curiosité, notre envie de les connaître, elles ne sont que fascinations. On comprend

dès lors que Daniel Agart lui consacre son talent artistique.

De l'abattage de l'arbre à la réalisation finie, le travail du bois n'est que patience et respect.

Peut-être en raison de son appartenance au monde vivant et de la symbolique que cela implique, sans doute parce qu'il est simplement beau, le bois s'est fait l'inspirateur en même temps que la matière de multiples chefs-d'œuvre.

Depuis des siècles, les artisans d'Art ont mis leur doigté, leur courage et leur imaginaire au service de la Beauté.

Par cette exposition, Daniel Agart désire atteindre deux objectifs. Il entend, d'une part, montrer qu'il y a encore de véritables artistes et artisans passionnés par leur travail qui savent encore faire preuve d'imagination et de créativité. Il souhaite, d'autre part, mettre l'accent sur la qualité du travail manuel. Il serait désolant qu'à notre époque l'on ne comprenne plus la qualité d'un travail bien fait.

Cette exposition est vécue par l'artiste comme un plaidoyer pour tous les vrais artisans et les métiers d'art dont le temps se compte en Amour du travail bien fait bien plus qu'en argent.

Du 6 au 16 janvier 2009

Exposition des oeuvres de Daniel Agart

à La Maison communale (chaussée de Wemmel 100)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h et jeudi de 13h à 19h

Du 10 au 20 janvier 2009

Expo Lari Masoud

Du 10 au 20 janvier, vous pourrez découvrir les oeuvres du peintre iranien Lari Masoud à l'Abbaye de Dielegem. Une très belle exposition qui vous emmènera dans l'univers coloré de l'artiste.



Expo Lari Masoud

Du 10 au 20 janvier 2009

à l'Abbaye de Dielegem
rue Tiebackx 14 - 1090 Jette

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Les samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le lundi. Entrée gratuite. Renseignements: 02.423.13.73 - www.jette.be - cultuur@jette.irisnet.be.



Lari Masoud a grandi à Téhéran. Il a suivi des études d'architecture à l'Université des Sciences et Technologie de Téhéran. Arrivé à Bruxelles, il se consacre à la peinture, ce qui lui vaut de remporter le Prix d'Excellence de l'Académie des Beaux Arts de Bruxelles. Depuis '88, il expose en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Oeuvres féeriques

A l'origine, il peint des souvenirs de la rue, telle qu'il l'a connue dans sa jeunesse en Iran, qu'il saupoudre de lumière. Cela a évolué en des oeuvres féeriques empreintes d'un unique et subtil sentiment de couleur et d'éternité que lui seul peut expliquer. Un regard suffit au spectateur pour se perdre dans cet univers sur toile.

Cet artiste reconnu internationalement connaît la matière, la peinture à l'huile mais aussi la terre que



l'on façonne, que l'on remue, que l'on fait revivre avec des pigments de couleur dans un tourbillon de lumière. Il travaille le bois, le métal et laisse volontiers les enfants peindre avec lui des tableaux monumentaux, ce qui fait de lui un artiste et un professeur ou maître de cérémonie. Lari Masoud peint avec plaisir et dévouement pour partager son envie de consistance.

Depuis peu, il s'essaie à une forme artistique unique: les petites chapelles. L'idée derrière ces chapelles est de créer un espace intime sans consonance religieuse.

Le vernissage de cette exposition se déroulera le vendredi 9 janvier 2009 à 20h. Avec une représentation de Machine Arrière, avec Grégory d'Hoop et Elisabeth De Wolf (flûte à bec) et Marie Cogels (accordéon).

Entrez dans l'année nouvelle avec Vivaldi et Sibelius



A l'occasion du Nouvel An, le Centre culturel de Jette propose une après-midi de musique classique exceptionnelle au cours de laquelle la "Symphonie n°4" de Jean Sibelius et les "Quatre saisons" d'Antonio Vivaldi seront interprétées par l'orchestre symphonique Nuove Musiche, sous la direction de Eric Lederhandler, avec la participation de la violoniste soliste Amanda Favier.

Concert de Nouvel An

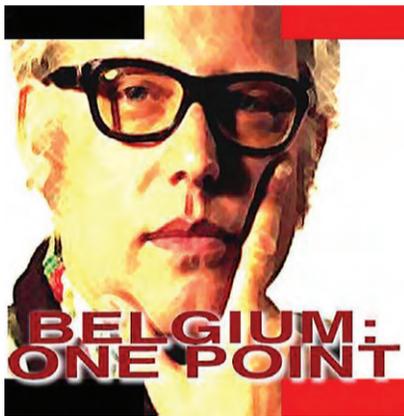
le 18 janvier à 16h en l'église Saint-Joseph (rue Remy Soetens)

Entrée: 12 € / 10 € en prévente

Renseignements et réservations: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Concerts de chanson française

Julie LaRousse



Troisième lauréate du concours Franc'off 2008 (Francofolies de Spa), Julie LaRousse a lancé son projet, fruit d'un long cheminement musical, il y a une petite année. Sa formation musicale s'est faite au fil de cours de technique vocale, de chant jazz avec Anca Parghel (Professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles) et de chant classique à l'Académie d'Ixelles (Bruxelles).

Après une première expérience de la scène avec son premier coverband, Les Evadés de l'Hospice, elle commence également à écrire et composer ses propres textes et mélodies tout en poursuivant des études de Philosophie à l'Université Libre de Bruxelles.

Julie LaRousse interprète de la chanson française aux accents jazzy et teintée de soul, à l'image de ses références musicales : Gainsbourg, James Brown, Nougaro, Aretha Franklin,...

Marcel Sel

Il est là, il est gros (15 titres), il est beau, il est incontournable. C'est l'album "Marcelization", la variété française revue et très corrigée par Marcel Sel. Avec des solos de guitare, des breaks de batterie et même des slaps de basse. Bref, tout ce qui était devenu hors norme vous revient en un seul album!

Concerts de Julie LaRousse et Marcel Sel

le 30 janvier à 20h30 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 € / 8 € sur réservation

Renseignements: Centre culturel de Jette: 02.426.64.39

Ciné-club Soukiraï

"La graine et le mulet"



Ce film a pour théâtre le port de Sète. Monsieur Beiji, la soixantaine fatiguée, se traîne sur le chantier naval du port dans un emploi devenu pénible au fil des années. Père de famille divorcé, s'attachant à rester proche des siens, malgré une histoire familiale faite de ruptures et de tensions que les difficultés financières ne font qu'exacerber, il traverse une période délicate de sa vie où tout semble contribuer à lui faire éprouver un sentiment d'inutilité. Une impression d'échec qui lui pèse depuis quelques temps, et dont il ne songe qu'à sortir en créant sa propre affaire: un restaurant. Seulement, rien n'est moins sûr, car son salaire insuffisant et irrégulier, est loin de lui offrir les moyens de son ambition. Pourtant, il en parle et en rêve avec sa famille qui peu à peu va se souder autour d'un projet, devenu pour tous le symbole d'une quête de vie meilleure.

Projection de "La graine et le mulet" d'Abdel Kechiche

le 14 janvier à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 €

Renseignements: centre culturel de Jette - 02.426.64.39

UNE ORGANISATION DU SOUKIRAÏ EN COLLABORATION AVEC LIBÉRATION FILMS ET LE CENTRE ARMILLAIRE

Théâtre jeune public

"Héron ascendant rivière"



Le spectacle repose sur l'écriture de Vincent Cuvellier, un petit bijou d'émotions, de surprises et de drôlerie. D'une naissance à l'autre, voici l'histoire tendre et cocasse des premières fois. En suivant chaque moment de la vie avec le regard curieux de tous les âges qui en jalonnent le cours. Petits instantanés de pure poésie, avec des voix, des mélodies et des couleurs. Gracieux comme le vol du héron remontant la rivière. Pour les enfants à partir de 5 ans. Durée: 45 minutes.

"Héron ascendant rivière" par la Compagnie de l'Arbre Rouge

le 25 janvier à 15h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 6 €

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Agenda

Le 23 janvier 2009 Concert lyrique "Les Chantres de Notre-Dame"

La chorale royale "Les Chantres de Notre-Dame", sous la direction de Stéphane Goemans, chante a capella un programme de musique sacrée (de Palestrina à Kverno), de chants de gospel et de musique profane (Micha, Ravel).

Concert lyrique
Le 23 janvier à 20h
en l'église Sainte-Claire (avenue De Heyn)
Renseignements:
Louis Vandersmissen - 02.427.92.01

Le 17 janvier 2009 Cycle de conférences "Clés pour la musique"

Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel au Centre culturel de Jette offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre. Ce mois-ci:
"Le bicentenaire de la mort de Joseph Haydn".
Le 17 janvier de 14h30 à 17h
au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Le 7 février 2009 Soirée tropicale avec menu exotique

Le service de la Communauté française vous convie à une soirée tropicale avec un repas exotique des Antilles. La soirée sera animée par l'orchestre Super Combo Créole et des danseuses brésiliennes. Le repas sera servi à partir de 20h. L'orchestre commencera à jouer à 21h.

Soirée tropicale avec menu exotique

Le 7 février 2009 à partir de 20h
en la Salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)

Prix: 18,50 € comprenant un cocktail, le menu tropical et l'animation musicale
6 € sans le repas.

Renseignements et réservations:
0472.539.826 ou 0479.893.350.

Le 15 janvier Cycle de conférences "Cent ans de jazz"

L'histoire du jazz présentée par le documentaliste Louis Stevens et pimentée des interventions du musicien Vicky Down, au travers de documents sonores et vidéos.

Ce mois-ci:
"Baby it's cold outside... but not inside!
Qu'est-ce que le rythm 'n' blues".

Le 15 janvier de 14h15 à 17h15
au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 5 € / 1,25 € pour Art. 27
Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



Le 15 janvier 2009 "Faut-il avoir peur de la Chine?" par Serge Pairoux

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large.

"Faut-il avoir peur de la Chine?"

Jeu 15 janvier à 14h30

Serge Pairoux, ancien professeur à l'Université des Langues étrangères de Beijing, secrétaire général du Centre Culturel Belgique-Chine dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Renseignements:

service de la Communauté française -
Sylvie Allentin - 02.423.13.53.



Le 23 janvier 2009 Armillaire Jazz Nights Concert de Jérôme Baudart sextet

Armillaire Jazz Nights

Concert de Jérôme Baudart sextet

Le 23 janvier à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 € / 8 € sur réservation /
1,25 € pour Art. 27

Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

